

Le jury du Décarbonathon a désigné les innovations les plus prometteuses susceptibles de réduire les émissions de CO₂

Le 26 janvier 2016 – Quatre projets innovants ont été déclarés vainqueurs du Décarbonathon. Cette compétition créée à l'initiative des Young Global Leaders du Forum économique mondial a pour objectif de trouver les solutions les plus prometteuses pour réduire les émissions de CO₂ dans les villes, applicables directement et facilement par les citoyens. Le Décarbonathon a bénéficié du soutien d'ENGIE, du *Centre for Carbon Measurement* du *National Physical Laboratory* (NPL) britannique, de Climate-KIC et de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Près de 600 participants et 175 équipes, originaires de 67 pays, ont rejoint cette compétition d'envergure mondiale lancée en octobre 2015 et articulée autour de quatre thématiques : mobilité durable, bâtiments économes en énergie, production et consommation durable d'énergie.

Les lauréats sont :

1^{er} prix : Mobiliteam

Un dispositif « Air Booster » qui réduit la consommation d'énergie des véhicules électriques en améliorant l'efficacité énergétique du système de climatisation sans altérer le confort des passagers.

2^e prix : Bynd

Une application mobile qui permet de partager des trajets quotidiens le plus facilement et le plus rapidement possible, en associant les moyens de transport publics et privés.

3^e prix : TEBS (Traffic Energy Bar System)

Un système mécanique de production d'énergie distribuée, qui utilise l'énergie des voitures au moyen de modules installés au niveau des péages ou sur la chaussée, où les véhicules doivent réduire leur vitesse.

4^e prix : Mutum

Une plateforme ludique et collaborative qui permet de mettre en commun différents objets et outils (utilisés occasionnellement, de manière individuelle) pour éviter la surconsommation.

RAIDERS a remporté le prix du public avec un projet qui vise à l'optimisation collective de la dernière partie d'un voyage : à l'arrivée à l'aéroport, ou encore à la gare.

Pour mémoire, les noms des 16 finalistes choisis ont été dévoilés le 4 décembre dernier, lors de la nuit de l'innovation de la COP21, à l'issue d'un processus de sélection rassemblant près de 100 spécialistes internationaux de l'économie bas carbone, qui ont examiné les projets des 175 équipes participantes.

Les équipes sélectionnées ont bénéficié des conseils d'un coach-expert pour les aider à affiner leur projet. Elles se sont ensuite affrontées au cours d'un « hackathon » de deux jours qui s'est déroulé à Paris. Il s'est achevé le 15 janvier par une brève présentation de chaque projet devant un jury international. Les projets ont été évalués sur la base de critères tels que l'impact carbone, la faisabilité, le potentiel d'adoption par les citoyens ou la qualité de la présentation.

Le jury était composé d'experts politiques et de spécialistes en matière d'énergie et de climat, notamment Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'Économie ; Jacqueline Lecourtier, ancienne directrice de l'Agence nationale de la recherche ; John Dutton, directeur du *Forum of Young Global Leaders*, Forum économique mondial ; Philippe Cadre, directeur de la Propriété industrielle à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ; Jane Burston, directrice du département Climat et Environnement au *National Physical Laboratory* (NPL) britannique ; et Raphaël Schoentgen, directeur Recherche et Technologies d'ENGIE.

Gérard Mestrallet, Président-Directeur Général d'ENGIE, a déclaré : « *Je tiens à remercier tous les participants de ce hackathon pour leur implication et pour la qualité du travail fourni pendant ces quatre mois de compétition. Avec nos partenaires, nous sommes extrêmement fiers et honorés de soutenir le développement de ces nouvelles idées, afin de lutter contre le réchauffement climatique ; ceci marque le début d'une collaboration ambitieuse avec les équipes lauréates.* »

Les vainqueurs pourront bénéficier d'une médiatisation de leur projet et d'un contact direct avec des investisseurs potentiels. Outre des lots d'une valeur de plus de 20 000 euros, comprenant des vélos électriques et des voyages éco-responsables, ils auront également la possibilité de continuer à recevoir des conseils de la part d'experts et seront éligibles à un programme d'accélération avec le soutien des partenaires, pour permettre une mise sur le marché rapide de leur projet.

À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 152 900 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2014 de 74,7 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices internationaux : CAC 40, BEL 20, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe, DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Contacts presse :

Tél. France : +33 (0)1 4422 2435
Tél. Belgique : +32 (0)2 510 76 70
E-mail : engiepress@engie.com

Contact Relations investisseurs :

Tél. : +33 (0)1 4422 6629
E-mail : ir@engie.com



À propos de Climate-KIC

Climate-KIC est l'initiative majeure de l'UE sur l'innovation pour le climat. C'est le plus grand partenariat public-privé européen d'innovation dédié à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Climate-KIC se compose d'entreprises, d'institutions académiques et du secteur public. L'organisation a son siège à Londres, au Royaume-Uni, et exploite des centres nationaux et régionaux à travers l'Europe pour former les étudiants et les professionnels, soutenir les jeunes entreprises et réunir des partenaires sur des projets d'innovation destinés à favoriser la transformation d'idées et de connaissances en produits et services visant à atténuer et s'adapter au changement climatique. Climate-KIC est soutenu par l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), une structure de l'Union européenne.

www.climate-kic.org

Contact presse :

Peter Koekoek

Responsable médias et information Europe

peter.koekoek@climate-kic.org

Mobile : +44 (0) 77 1405 1307

À propos du National Physical Laboratory (NPL) et du Centre for Carbon Measurement

Le *National Physical Laboratory* (NPL, Laboratoire national de physique) est l'Institut national de mesure au Royaume-Uni et fait partie des meilleurs centres mondiaux de développement et d'application des sciences, technologies et normes de mesure les plus précises disponibles. Le NPL fournit des solutions de mesure de classe mondiale qui sont essentielles à la R&D privée, et soutient les entreprises au Royaume-Uni et dans le monde entier.

<http://www.npl.co.uk/>

Le *Centre for Carbon Measurement* (Centre pour la mesure du carbone) du NPL contribue à réduire les incertitudes liées aux données climatiques, fournit des mesures fiables nécessaires pour la prise en compte, la tarification et le commerce des émissions de carbone, et aide à développer et accélérer l'essor des technologies de réduction des émissions de carbone.

<http://www.npl.co.uk/carbon-measurement/>

Contact presse :

David Cohen

Proof Communication pour le compte du National Physical Laboratory

David.cohen@proofcommunication.com

+44 (0)207 193 2849



À propos de l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle)

L'INPI est le bureau des brevets et des marques en France. C'est un établissement public entièrement autofinancé placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Il délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises.

Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Contact presse :

Pascal Claude

pclaude@inpi.fr

+33 (0)1 56 65 80 06